

IT'S TIME TO LISTEN

NATIONAL VICTIMS OF CRIME
AWARENESS WEEK

APRIL 22 TO 28, 2007

GAINING INSIGHT FROM REAL-LIFE EXPERIENCES

This section of the guide contains numerous stories about victims of crime, each told from a different perspective: a victim's father who is now raising his orphaned grandchild, a victim of childhood sexual assault, a victim of assault who participated in an alternative justice process, a mother of a victim, as well as a service provider who provided assistance to a victim of crime.

These personal stories give us the opportunity to hear directly from victims, their families and those that work with them about the impact that crime has on individuals, families, communities and society. The stories also speak to victims' involvement with the Criminal Justice System and with victim serving organizations.

These testimonials can be used during National Victims of Crime Awareness Week or throughout the year:

- to provide victims' experiences for articles and letters to the editor for the media;
- to include in stories for your organization's newsletters, bulletins, or other publications;
- as anecdotes for speeches or presentations on victim issues; and
- to support efforts for volunteer victim services recruitment.



PARENTS OF A VICTIM OF IMPAIRED DRIVING CAUSING DEATH

My husband, Peter, and I live in a rural area called Glade just outside Castlegar, BC. Our daughter lost her life in a horrible car accident on January 29, 2005 in Calgary, Alberta. The date for the sentencing was set for June 29, 2006 at the Court of Queen's Bench in Calgary, Alberta. Penny, from Victim's Assistance, had informed us early in the year of 2006 of Mary Anne and the Court Support Program.

Mary Anne contacted us in the spring of 2006 and explained the services offered by the Court Support Program. She asked if we would like a Court Support Worker to be with us at the sentencing. We said yes right away, for the whole thing was too huge for us to comprehend from our home in Glade. It greatly eased our minds to know we had two people in Calgary who would be there to guide us.

Also, during this initial contact, Mary Anne described to us the procedures of a pre-sentencing hearing and that actual sentencing, by the judge, may happen that same day but it could also take up to three weeks. Thanks to Mary Anne, this information helped us to see that it may take longer than what we thought, since we were traveling a fair distance to be there.

Lodging was an important issue for us. Our son and his wife were going to join us from Vancouver, so it was important that we be together and comfortable. Mary Anne gave us a contact number to a wonderful hotel that had excellent rates and was very clean and hospitable. It was within walking distance to the Court of Queen's Bench.

On the morning of June 29, 2006, Mary, a volunteer Court Support Worker, was waiting for us at the Court of Queen's Bench. She greeted us and showed us where to go. We felt comfortable with her calm and caring presence. She gave us information on what was going to happen and she sat with us the whole time. Whenever we had a question or concern she readily provided us with answers. From all of this, we could sense her belief in the process of our justice system. This, in turn, helped us to feel more settled.

Mary Anne was with us much of the time too. She was an excellent liaison between us and the prosecutor, John. My husband Peter wanted the judge and the court to see a short video of our daughter, Kim. After a discussion over what is usually allowed in court, Mary Anne supported Peter's request and liaised with the prosecutor who secured permission from the judge to show our video. We wanted to do this in order to introduce our daughter, who was a loved and valued human being. Through this video, Kim was given a face and a presence in the court room. We believe Kim had this right to be seen as a valued human entity of the court procedure.

As well, Mary Anne and Mary were there to describe how and when the reading of our Victim Impact Statements would be handled and support us through the reading. This was quite an undertaking – reading our raw feelings out loud in a court room. We wanted Kim's uncle's statement to be read too, and we asked Mary Anne if she would read it and she did.

TESTIMONIALS

After a full day in court on Thursday, the judge called for court to meet again for sentencing first thing in the morning of the next day. Mary Anne and Mary asked if we would like them to be there on Friday. It was without hesitation that we said yes. It turned out we wouldn't be looking at the potential of a three-week waiting period for sentencing. This was very much a relief.

The Court Support Program is so very valued by Peter and myself as well as by our son, Stephen and his wife Anna. It is through Mary Anne and Mary that we came away from the court feeling that we had been represented and educated on judicial proceedings. Through the Court Support Program we felt we had some "family" with us who had our best interests in mind. They showed caring and empathy and yet they weren't intrusive. What a wonderful balance in people who support other human beings going through traumatic times. The people in this Program recognized and supported our needs during such a difficult period. There is not enough thanks to them. Our judicial system has to be proud in providing the Court Support Program for individuals and families who are victims of such unfortunate circumstances.

Louise

AN ADULT MALE VICTIM OF CHILDHOOD SEXUAL ABUSE

The following summarizes the abuse I experienced as a child and describes the journey back from a seemingly hopeless state of mind and body. I hope that my sharing of this hell, and my journey of recovery will serve as a reminder that every life is precious and worth saving.

I am a 47 year old man. I was born and brought up in Cornwall, Ontario into a family with two brothers, one four years older and one four years younger. I have one brother left today.

My childhood could be summed up as a series of bad breaks and abuses. I have no recollection or memories of good things during those years. In hindsight, the bad breaks were just as toxic to my forming persona as the abuse. Here is a list of events that led to the formation of a child into a young teen fit to be tied:

- 1) My birth was difficult. I weighed in the area of twelve pounds, almost died and the doctor broke my shoulder, leading to Erbs Palsy (limited strength and mobility of shoulder and a size difference). Bad break.
- 2) My father drank and was a stressed out, violent man. He was verbally abusive and occasionally beat us (my mother, my older brother and I). At the age of four, my father beat my older brother so violently in front of me, that he left, fearing he would kill one of us. At five, my father wanted to come back to us and he beat my mother in front of me in a drunken rage. My father was gone for good when I was five. Abuse and more abuse.
- 3) When I was seven, my mother, my two brothers and I lived downstairs from my grandparents. My uncle would babysit me and started abusing me sexually. This lasted one year. I felt abandoned when it stopped.

- 4) My mother met a man and remarried when I was nine. Bad break: I now know that I felt abandoned by the only parent that showed some love.
- 5) At age thirteen, I moved in with my Dad and his wife. More drunken abuse and beatings. Around this time, an older man befriended me and then started abusing me sexually – an experience that lasted five years.

At age 15, my only way to feel any self-worth was through sex, and the only way to appease the fear and feeling of terror I experienced was through alcohol and drugs. I also began to hate others, and dream of revenge (on my Dad and society as a whole). Funny thing is, I rarely stuck around long enough for anyone to realize my problems, and my front was pretty solid – I could smile and was an intelligent hard worker. Saddest of all is the fact that it took me 30 years to feel this stuff and only when I finally arrived at a place within myself where mere survival was no longer sustainable. Wonderfully, I feel no regrets now.

In the summer of 2003, I walked out on my family (my wife and three children) and headed to the hospital after wailing uncontrollably like a hurt animal for what seemed like hours. I was placed in detox, then rehab. I was ready to explore my childhood. When I was ready, my therapist suggested I visit the intake services of The Men's Project in Ottawa. Totally exposed after having let it all out, I met with Sarah. She seemed to know and understand the state I was in. The five year old finally had an understanding and compassionate ear lent to him. For one year I attended weekly groups at The Men's Project and felt my fear, my terror, my self-pity, my victimization, my anxiety and anguish, my lack of self-esteem and self-confidence, my hate and resentment, my sadness – and the most frightening – my rage.

TESTIMONIALS

I have been truly blessed in the last couple of years by being actively involved with a 12 step program, more therapy and weekends treating post-traumatic stress syndrome. I have also taken human relations training that stresses relaxation, visualization and positive thinking in a very gentle way. I get a lot out of selected readings by Emmet Fox, Eric Fromm, C. J. Jung and a bevy of others. The process is gradual and represents a great act of love.

In my opinion, public education is the key to increasing awareness about male sexual victimization and the potential of recovery. I also think that schools at the primary and secondary levels should offer human relations type training, where discussions on emotions and masks can take place. The seeds of recovery need to be planted as early as possible. Everyone needs to hear these messages, and know where to turn to in times of crisis.

Raymond

A VICTIM ADVOCATE

Victims or Survivors?

The Relationship among Professionals and Women Living with Domestic Violence

Within the transition house movement in Nova Scotia, the perception of women living with domestic violence as either victims or survivors plays a huge role in our work together.

In 1996, as a single mother returning to university to complete an undergraduate degree in women's studies and sociology, I applied for a position at Chrysalis House. Chrysalis House is a transition house and outreach service for abused women and their children in Kentville, Nova Scotia. I wanted to learn more about the experiences my friends and I had shared, experiences concerning what it meant to be a woman negotiating intimate relationships that were often not only less than our ideal, but dangerous and demeaning.

For the last 10 years, I have worked as a front-line service provider, an advocate, a women's outreach worker in a rural county, and most recently, as Executive Director of Chrysalis House. My experiences as a professional have verified much of what I learned from my friends and acquaintances. But perhaps more importantly, women who have become experts at analyzing the realities of their own lives have challenged and dispelled some of what I thought I knew.

I entered this field knowing that, as a woman, I was vulnerable in my day-to-day life; more vulnerable to abuse in any setting, more vulnerable to poverty. I also knew that I was powerful, but that this power was often used against me. Often women who assert themselves and challenge the 'status quo' find themselves branded trouble makers, rather than strong self advocates. Voicing a strong opinion often led people to label me or call me names, rather than enhance my sense of competency and ability. Many of the women I work with have told me they felt the same. But some of the people making them feel that way are the very professionals they come to for help.

Rather than taking seriously their opinion of how to best deal with their abusive relationship, women often encounter service providers with a "we know best dear" attitude. Any professional working in the field of domestic violence can recite the reasons women stay in an abusive situation: financial security, fear, their feeling that children need their father, a sense of responsibility. But when we encounter a woman who states that she chooses to remain in the relationship for some or all of these reasons, do we do a good job of communicating to her that her decision is based in fact, and is not a flaw in her reasoning? Do we see her as a victim in need of protection and guidance, or as a woman basing her decisions on experience and knowledge?

TESTIMONIALS

Too often, we continue to see her as a victim, not a survivor. Does seeing her as a survivor mean that we should offer no support or comfort? Absolutely not. Women who know what it means to be abused and violated need to know that we care. But as one woman said to me, “I need you to care enough to listen to what I am saying, not to what you think I’m saying.”

Regardless of the terminology we use to refer to the women who come to us for information and/or support, we must learn not only to take their experiences seriously, but to communicate that we hear their voices. We need to treat them in a manner that respects their wishes.

There will be times that, as service providers, we need to provide protection that may run counter to the wishes of the women with whom we work, because of legislated requirements or safety concerns. I believe that if we do this in a manner that respects women’s wishes, and if we explain the process and the reasons behind our suggestions and decisions at every step of the way, we will get more cooperation when difficult decisions have to be made. The way we handle these situations is extremely important if we are to truly listen to women’s voices. As service providers, we must always question whether we are honouring women’s knowledge about their own lives.

If, as a service provider, I am working with a woman who is involved with another agency because of legislative provisions or safety concerns, giving her the opportunity to be involved in my discussions with those other service providers allows her to tell her story. When we treat her story as an important reality, not just a perception, then we let women know they are important in determining the outcomes of their own situations. They become women who empower others, because they tell their own experiences from a sense of worth, knowing they have the ability to change their own lives.

Rhonda Fraser, executive director, Chrysalis House

A MOTHER OF A CHILD VICTIM OF SEXUAL ASSAULT

In December of 2001, my daughter almost lost her life from being physically and sexually abused. She became a victim at the hands of my boyfriend of the time. I remember sitting in the emergency room while she underwent life saving surgery. I was reading a pamphlet after she was in intensive care outlining all the physical and emotional characteristics that your child is being abused and blaming myself for not seeing the signs. How could I be so blind? You don't think that it could ever happen to a child at such a young age, as she was just shy of her second birthday. But there she was on a feeding tube, with two perforations to her bowel, in an induced coma getting a colposcopy, which confirmed that her vagina had been penetrated. There was a whirlwind of hospital staff, psychologists, social services workers, police officers, and my family trying to make sense of what happened, and reiterating the fact that it is possible for a child this young to be sexually abused.

In a matter of hours the media had taken a hold of the story and a citywide manhunt was out looking for the perpetrator. The story touched many Calgarians' lives as it was so close to Christmas. Vanessa's hospital room was flooded with stuffed animals and cards telling the little girl she was going to make it through Christmas.

The light at the end of the tunnel for me was Victims Services. Mary Anne took me under her wing, held my hand, and never passed judgement on my situation. She walked me through the importance of filling out the victim impact statement, and all the forms that needed to be filled out for the government's victim of crime financial restitution. Without fail, Mary Anne kept in contact with the Crown Prosecutors office and called us about any upcoming court dates. She was always there waiting at the courthouse when we arrived. It felt good to sit beside somebody wearing the Calgary Police Victims Assistance jacket and knowing that someone was there to support me and my family. She let us know where the offender was, and anytime he moved around through the system. She was there to answer all of my family's questions as they too were in shock that this could

happen to someone so innocent and precious. I think it takes a special kind of person to go through the court processes and have to listen to what these offenders have done case after case. For people who have never seen or experienced abuse it hits you like a ton of bricks that there are people out there who do this. I can't imagine having to go through this alone and not having somebody like Mary Anne. Her support was phenomenal. I wouldn't change anything that the Court Support Program has in place.

As the years go by, the memories never seem to fade, but it somehow gets easier to go through life, and you know that you have a special little girl who needs you to be strong.

There is such a sense of finality for the offender. Once their sentence is complete they move on with their lives, and the victims are stuck dealing with the ripple effect of the offender's actions and trying to come to terms with it for the rest of their lives. I feel comforted that I have kept in contact with Mary Anne over the years and I know that there is a person who didn't directly experience my misfortune, but showed compassion and understanding for what we were going through.

A MOTHER OF A VICTIM OF HOMICIDE

One More Step

Another member and I from the Victims of Homicide Support group attended a Restorative Justice Conference in Hull, Quebec late in November 2002. While there, we met Roy, who was the Lifeline coordinator in Edmonton. A couple of weeks later, four of us were invited to attend a meeting that Roy held monthly with lifers preparing for parole. This is the story of our meeting.

I knew this was something I wouldn't have been able to do earlier on in my journey after my son was murdered in October 1994. We were scared as we walked into the tiny filthy room in an old downtown building. I had envisioned monsters and I was not prepared to stare into the faces of fourteen lifers who seemed to be as lost as we were.

They had come with their parole officers, street workers and members of the John Howard Society, and some came with friends who had supported them and made them feel human again. Many of them hadn't felt human for many years.

I learned that night that Roy's work meant the difference between hope and despair as he attempted to teach profound lessons on life's choices. These were broken people who in themselves were searching for peace.

One by one, around the circle, they talked about their crimes and the length of their sentences. They didn't hold back. Some of them cried; others were not able to say anything, or even look up from the floor. But one thing became very clear to us early on in the evening; we weren't the only ones hurting. As these people spoke, some of them told us who their victims were and occasionally circumstances were mentioned, and we waited for our turn to speak. We told them of the pain our families had experienced since the loss of our loved ones, and of how the murders had changed our lives. We told them how much we wanted to get our lives back too, but we felt that we would take our losses to our graves.

We broke for coffee and chatted with some of the lifers. We learned that most of them were terrified to return to a society and a community that they know will not accept them once they have served their time. One man said that one moment of hate, one flash of anger had ruined his life and he'd taken so many people with him. Many felt the turning point for them would be to face their victim's families and admit their remorse to the very ones they had hurt so deeply. They all knew they hadn't only taken the life of another human being, but they had shattered the lives of family members – mothers, fathers, brothers and sisters and loved ones. They weren't making excuses for the way their lives had turned out; they were accepting responsibility for their actions and were wishing things had been different.

One man told us that after serving fifteen years, he returned home up North and visited the grave of the friend he had murdered when he was seventeen. For him, that was the start of his own healing. One big burly man sobbed when he said he had been unable to look in a mirror during the first four years in prison. One woman told of how she had murdered her three-year old daughter, and that day the authorities had taken away her other two children. She felt she would never see any of them again.

It was an evening of sorrow, a time to share and to try to understand. It was also a time when I felt a sense of forgiveness. The tragedies that had shattered our lives became turning stones that evening as we sat with murderers other than the ones who had murdered our loved ones. They told it like it was and we sensed that it had to be very difficult and painful for them too.

It will be a long time before I forget the sobs that came from some of these people. They thanked us for coming and as the evening came to an end, and several of the lifers approached us to offer hugs and invite us back again, I wondered why I had been so afraid to meet these people face to face. They were people who had made terrible choices in their lives. Most of them were truly sorry for where those mistakes had taken them and for the pain they had caused so many families.

Every one in the room healed a little bit that night, and when it ended, I knew I would carry some of those hugs with me for a very long time.

We met again one year later, and it was easier walking into the room this time. Most of the lifers were in various stages of their life sentences and the emotions ran deep between us. This time, eleven of them were waiting for us, although when we approached the building from outside, Roy was talking with a tall, blonde woman who had an escort on either side of her. Without making eye contact with us, she nervously rushed away and disappeared around the corner. Roy explained that the woman had expressed an interest in meeting with some victims, but at the last minute had gotten scared and wanted out of the commitment. This woman had already served seventeen years.

As we went in, we recognized several of the lifers from the year before. One large man, who had murdered his common-law wife and her male companion years earlier, asked for the stone that circulated around the room. He hadn't been able to say a word the year before as he choked on every thought he held deep inside. This time, he started by thanking us for being there one year earlier and helping him account for his crime. He reminded me of a volcano erupting for the first time, spewing out remorse and gratitude to the Victims of Homicide Support group members sitting in the room.

A blue-eyed aboriginal man, sitting low in the center of an old couch, sat quietly and missed his turn to speak before the evening ended – either out of fear or shame. We didn't hear of his crime that night. He wore a fringed deer skin jacket and snakeskin moccasins he had made himself as he sat in prison and served his life sentence.

I was more comfortable this time. I knew now these were not the monsters I had envisioned them to be before I entered that meeting one year earlier. They were sad souls and they felt less than human as they faced victims other than their own.

I left with a feeling of hope – for them and for myself.

Jane
Victims of Homicide Support Society
Edmonton, Alberta

A REGIONAL COMMUNICATIONS OFFICER FOR THE NATIONAL PAROLE BOARD

Picturing Forgiveness

As a Regional Communications Officer for the National Parole Board in Moncton, N.B., I work with victims of crime – often for years. I keep them informed about what’s happening in the lives of the offenders, and about the opportunities they have to speak out about the effect the crime has had on them.

Of all the cases that I have dealt with over the years, one stands out for me.

“Leah”* was a little girl when her older sister was murdered in 1991. A husband and wife were convicted and sentenced for the crime. Although Leah knew some facts about her sister’s murder, she felt that her parents and the justice system kept a lot of information from her over the years. Because the offenders had pled guilty and there was no trial, she didn’t know all the circumstances surrounding the murder. Leah grew up to be a very angry and bitter young woman.

In 2001, Leah registered with the National Parole Board as a victim. That meant she was eligible to receive information about upcoming parole hearings, to attend them and to present a Victim Impact Statement. The program has now been expanded so that, through the Victims Fund, the federal government pays transportation costs for victims to attend hearings.

The male offender convicted of murdering Leah’s sister had died in prison. But when it came time for the female offender’s parole hearing, Leah asked to observe and to present a victim impact statement.

I made the arrangements for Leah, her mother and her stepfather to attend the hearing. They travelled several hours by car to get to the institution where the hearing was held. We had many conversations before the hearing took place. Leah’s mother did not wish to read a statement. But Leah was determined to participate.

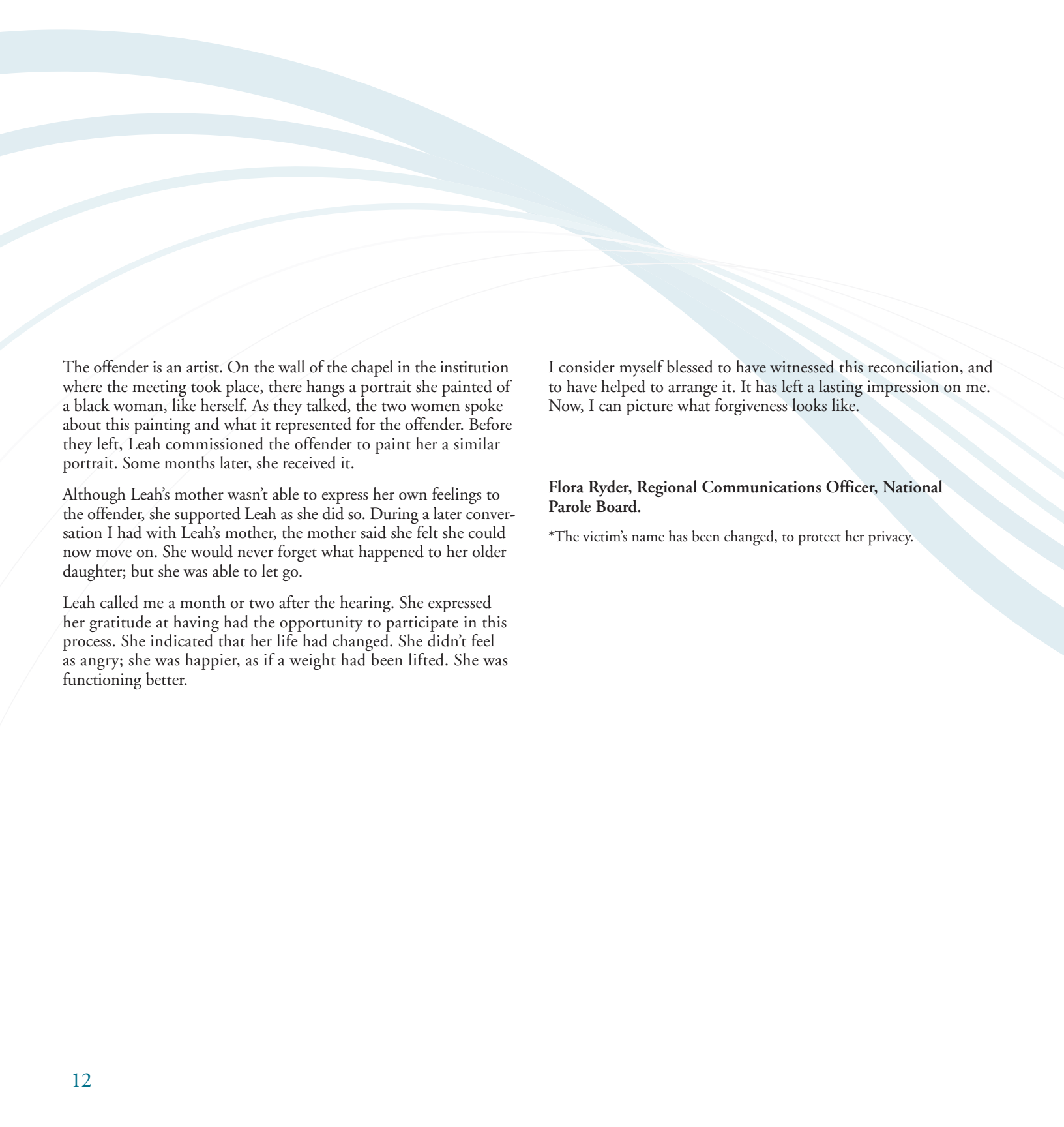
On the day of the hearing, I met the family. As we talked before the hearing began, Leah was quite emphatic about not wanting the offender to be released from prison. She made several angry comments. We proceeded to the hearing, where Leah gave her presentation at the beginning of the process.

Following the interview portion of the Parole Board hearing, Leah expressed her opinions about the process. What stood out was the change in her attitude. Often, in parole hearings, families get information that they didn’t have before, especially in cases where offenders have pled guilty and have not gone to trial. Leah learned more about the relationship between the two offenders. She was able to see the person behind the horrible offence the offender committed. She began to understand the way the offender herself had suffered at the hands of her husband, and to acknowledge the woman’s intellectual limitations.

Unexpectedly, after the hearing, Leah asked if she could meet the offender. She felt a strong urge to tell the woman that even though her whole life had been overshadowed by her sister’s murder, Leah wanted to forgive her.

This was uncharted territory for me. I had never arranged a one-on-one meeting like this. But sometimes you have to seize the moment. In consultation with the Victims’ Liaison officer for Nova Institution for Women, the women’s prison in Truro, N.S., and with the offender’s agreement, the meeting occurred right after the hearing.

Leah’s mother and stepfather were present while their daughter spoke to the offender who had killed her sister. Leah expressed her forgiveness. She told the offender she hoped she would do well on full parole. They hugged.



The offender is an artist. On the wall of the chapel in the institution where the meeting took place, there hangs a portrait she painted of a black woman, like herself. As they talked, the two women spoke about this painting and what it represented for the offender. Before they left, Leah commissioned the offender to paint her a similar portrait. Some months later, she received it.

Although Leah's mother wasn't able to express her own feelings to the offender, she supported Leah as she did so. During a later conversation I had with Leah's mother, the mother said she felt she could now move on. She would never forget what happened to her older daughter; but she was able to let go.

Leah called me a month or two after the hearing. She expressed her gratitude at having had the opportunity to participate in this process. She indicated that her life had changed. She didn't feel as angry; she was happier, as if a weight had been lifted. She was functioning better.

I consider myself blessed to have witnessed this reconciliation, and to have helped to arrange it. It has left a lasting impression on me. Now, I can picture what forgiveness looks like.

Flora Ryder, Regional Communications Officer, National Parole Board.

*The victim's name has been changed, to protect her privacy.

A VICTIM OF SEXUAL ASSAULT

The following summarizes my experience as a victim of crime and how I was helped by having the experience of a face-to-face interview with the criminal.

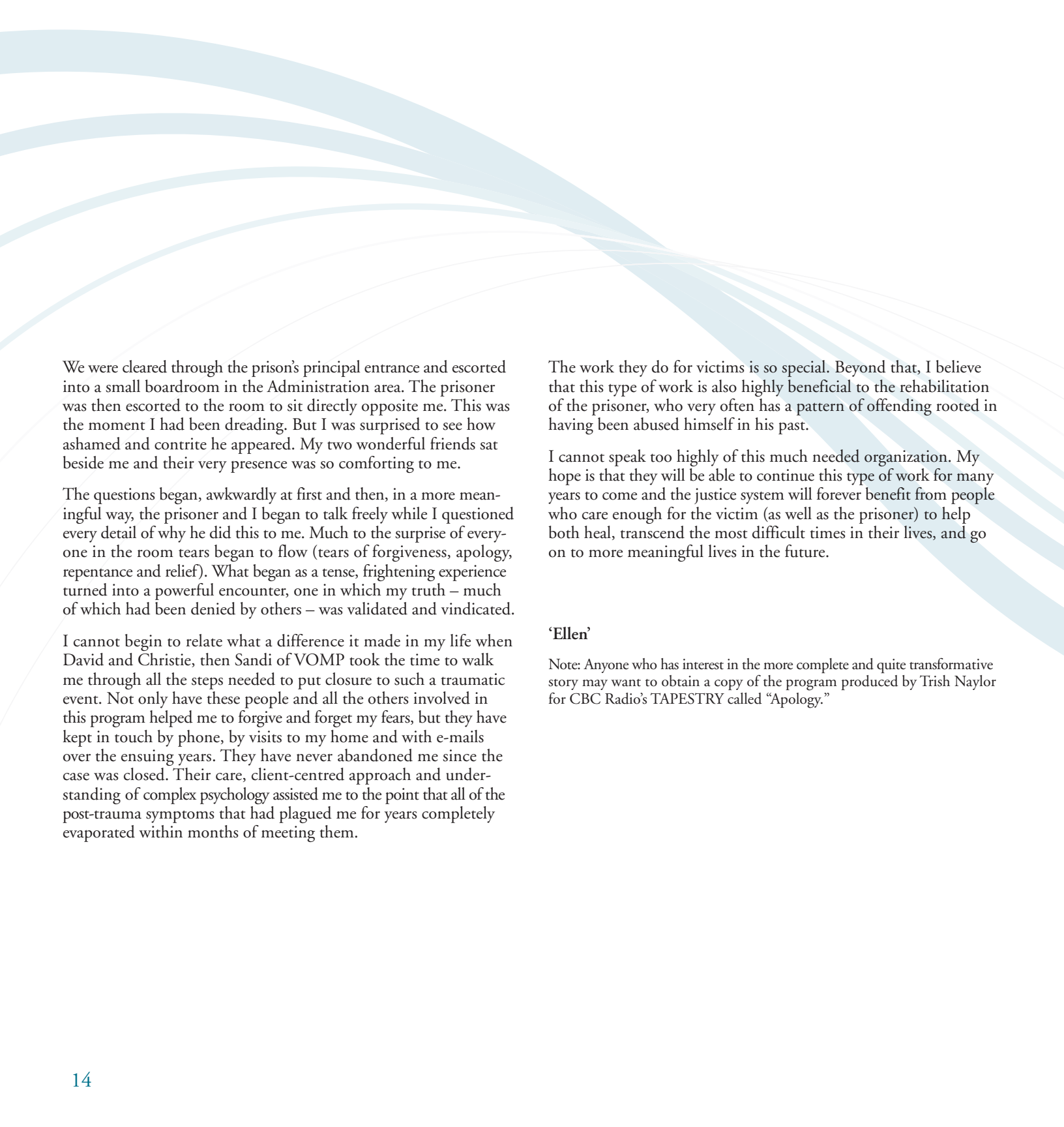
As a woman nearing retirement and living alone, the entire episode of having a stranger come up behind me on a dark night as I attempted to unlock the door of my house, then force me inside and sexually assault me, was terrifying beyond words. But even worse than the attack was being taken by police into the hospital emergency room, as they called out: “We’re going to need a ‘rape kit’ over here.” The reason for my anguish was that I had worked at that hospital for 25 years and was well known by everyone there. The feeling of shame, being so exposed and treated like a criminal rather than a victim will never be forgotten. I will say though, that once that terrifying night was over, the R.C.M.P. did absolutely everything possible to help me recover, even to the point of installing a direct line security device in my home as well as patrolling the area where I lived to make sure I was all right.

The offender was ultimately caught, arrested, and sentenced to 18 years in prison. I retired from my position as medical secretary at the hospital and moved to a new location in the South Okanagan where I attempted to pick up the pieces and get on with my life. My hobby is oil painting and I rented a 2000 square foot studio where I was able to again find some semblance of a normal life.

Then, a couple of years later, I received a letter from staff of the Victim Offender Mediation Program (VOMP) at Community Justice Initiatives (CJI) in Langley, asking if they could come to talk to me further about my assault. The offender had been referred to CJI by one of the facilitators of a prison treatment program he had participated in. This facilitator believed that it might have meaning for me to know the offender had taken responsibility for what he had done and hoped to at least get a letter of apology forwarded to me. I began with serious misgivings, but agreed to meet with the people from CJI at my home to gather more information, all the while wondering if I was doing the right thing.

The two VOMP staff people who came to my home, David and Christie, were only there a few minutes when I realized just how fortunate I was to have them there. They showed me love, understanding and kindness as they simply offered me a range of options in case I determined that I wanted to further explore some degree of participation in the VOMP program, steps which could lead – if I chose this option – to a face-to-face meeting with the prisoner which they would organize and facilitate. Ultimately, that is what I chose. They gently prepared me for the facilitated face-to-face dialogue at the prison. A time was then set for this event to take place.

Once I was settled at my hotel, they came to meet with me through the evening, to further assure me that everything was going to be O.K. and that they would see me the next morning to take me to the prison.



We were cleared through the prison's principal entrance and escorted into a small boardroom in the Administration area. The prisoner was then escorted to the room to sit directly opposite me. This was the moment I had been dreading. But I was surprised to see how ashamed and contrite he appeared. My two wonderful friends sat beside me and their very presence was so comforting to me.

The questions began, awkwardly at first and then, in a more meaningful way, the prisoner and I began to talk freely while I questioned every detail of why he did this to me. Much to the surprise of everyone in the room tears began to flow (tears of forgiveness, apology, repentance and relief). What began as a tense, frightening experience turned into a powerful encounter, one in which my truth – much of which had been denied by others – was validated and vindicated.

I cannot begin to relate what a difference it made in my life when David and Christie, then Sandi of VOMP took the time to walk me through all the steps needed to put closure to such a traumatic event. Not only have these people and all the others involved in this program helped me to forgive and forget my fears, but they have kept in touch by phone, by visits to my home and with e-mails over the ensuing years. They have never abandoned me since the case was closed. Their care, client-centred approach and understanding of complex psychology assisted me to the point that all of the post-trauma symptoms that had plagued me for years completely evaporated within months of meeting them.

The work they do for victims is so special. Beyond that, I believe that this type of work is also highly beneficial to the rehabilitation of the prisoner, who very often has a pattern of offending rooted in having been abused himself in his past.

I cannot speak too highly of this much needed organization. My hope is that they will be able to continue this type of work for many years to come and the justice system will forever benefit from people who care enough for the victim (as well as the prisoner) to help both heal, transcend the most difficult times in their lives, and go on to more meaningful lives in the future.

'Ellen'

Note: Anyone who has interest in the more complete and quite transformative story may want to obtain a copy of the program produced by Trish Naylor for CBC Radio's TAPESTRY called "Apology."

A FATHER OF A VICTIM OF HOMICIDE

From a Father's and a Grandfather's Perspective

My daughter Cory was murdered by an ex-boyfriend on April 23, 2000. She was 20 years old, a single mom, struggling to find a place in the world and provide for her three-year-old son Owen. In 1999 she had been in a brief four-month, live-in relationship with Stephen. He was abusive and eventually kicked her out on the street. She got a protection order and in early 2000 we assisted Cory in getting set up in her own apartment ensuring she was living in a secure environment away from the abusive and controlling Stephen.

I really enjoyed being a Grandfather. Owen would come to our house, sleep over at Grandma and Grandpa's house, or we would baby sit for Cory whenever our schedules allowed. Cory loved to bring Owen to the curling club to watch Grandpa curl. One of Owen's favourite treats was to go for a ride in Grandpa's truck.

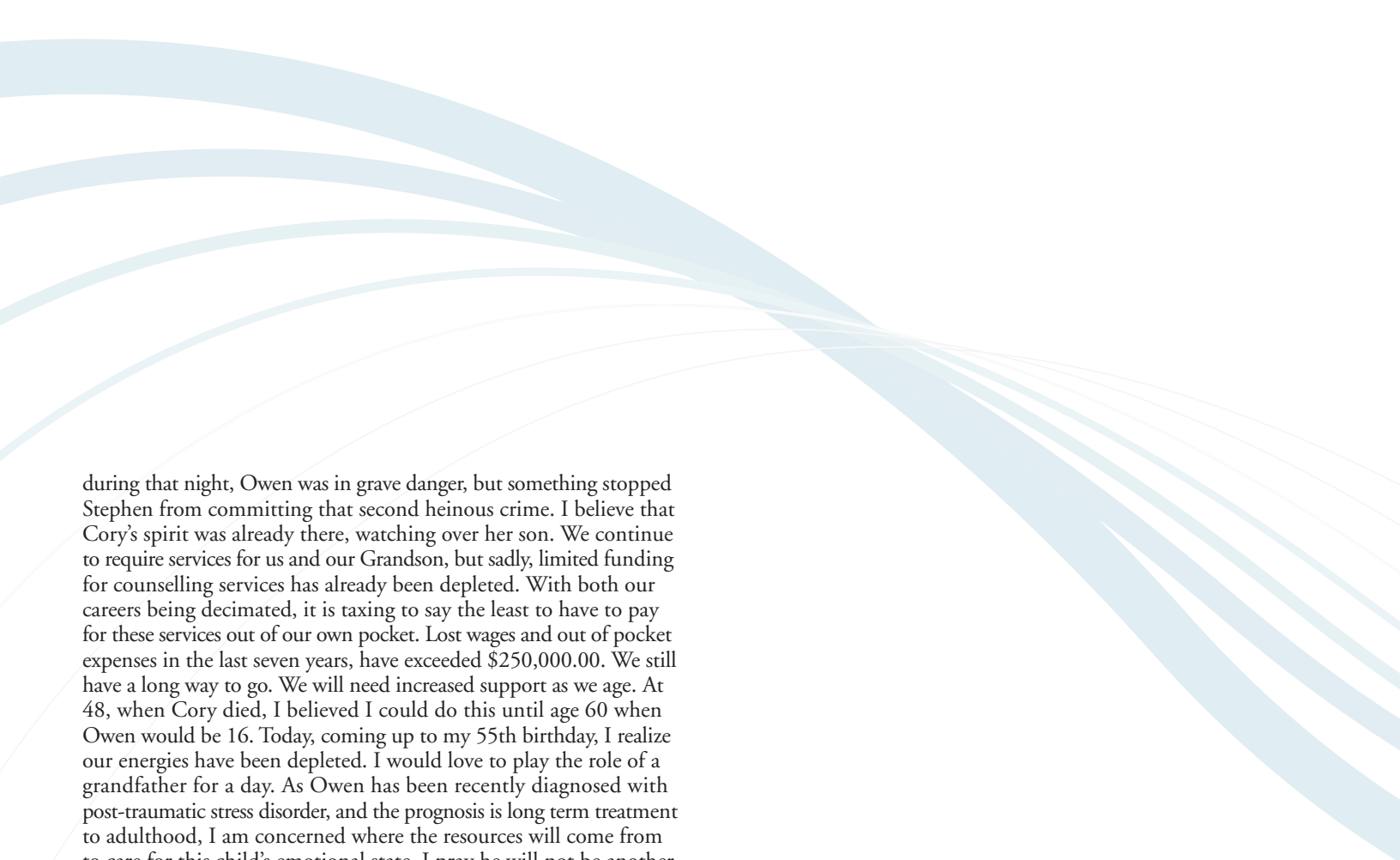
All that changed Easter weekend 2000. The protection order had been altered to allow Stephen contact away from Cory's apartment. That order was never enforced. On April 22, Cory phoned Stephen and told him she was going to go back to school to get her registered nurses training and the relationship between them was over. He couldn't handle the rejection and came to her apartment on the evening of the 23rd, strangled her in front of Owen and then proceeded to clean up his mess. He then transported her body along with Owen to a cottage some 50 miles outside the city, where he stuffed her under the porch of the cottage. He took Owen back to the city and left him alone, asleep in Cory's bed sometime early in the morning of the 24th. Stephen was arrested almost immediately after we discovered Owen alone at approximately 8:15 a.m. that morning after she hadn't shown at our house to drop Owen off so she could work Easter Monday. Stephen confessed to the crime late that day and her body was found at midnight. She was returned to the city on the morning of the 25th. We immediately took Owen into our home.

Our first contact with Victim Services was Cindy with the Winnipeg Police Victim Services, a person we would call on many times in the next year. She was always there to do whatever she could to help even if it was just to listen. Her demeanour always showed compassion.

Our trial process was brief as compared to some. Within the first year, the sentencing hearing was over. Manitoba Justice, Compensation for Victims of Crime did not have victim service workers at that time. Our contact with them was brief during this period. The court support workers were very professional. Joy was very helpful in assisting us with our victim impact statements. I didn't realize until after the sentencing hearing, how little impact these statements actually have. The process is all about the offender's crime against the state and very little about the impact on the victim. Any evidence our daughter shared with her brother was ruled inadmissible, due of course to the fact the victim was dead. This torments our son Bryan to this day.

Our battle began after the trial process was over. All support from the system that is supposed to help victims readjust to a new circumstance without their loved one was denied us. Our grandson Owen was denied compensation because of an education trust fund we set up for him. It was ruled by an appeal commission that we should use this money to raise Owen rather than save it for his education. Seven years later, if we had done that, the money would be gone and Owen would have nothing to fall back on should Marj, my wife or I become ill or unable to care for him.

Our struggles continue. We coped the best we could on our own during those first years before Owen began school. We always believed if we stuck it out, someone eventually would see our plight and come to our assistance. It was only after Owen began school that people started to realize how difficult it would be to care for this child. You must recall, he was strapped in his car seat beside his dead Mom, and watched through a crack in the door of the cottage, as Stephen stuffed her body under the porch. I truly believe that at some time



during that night, Owen was in grave danger, but something stopped Stephen from committing that second heinous crime. I believe that Cory's spirit was already there, watching over her son. We continue to require services for us and our Grandson, but sadly, limited funding for counselling services has already been depleted. With both our careers being decimated, it is taxing to say the least to have to pay for these services out of our own pocket. Lost wages and out of pocket expenses in the last seven years, have exceeded \$250,000.00. We still have a long way to go. We will need increased support as we age. At 48, when Cory died, I believed I could do this until age 60 when Owen would be 16. Today, coming up to my 55th birthday, I realize our energies have been depleted. I would love to play the role of a grandfather for a day. As Owen has been recently diagnosed with post-traumatic stress disorder, and the prognosis is long term treatment to adulthood, I am concerned where the resources will come from to care for this child's emotional state. I pray he will not be another casualty of a system which focuses totally on offender rehabilitation rather than victim rehabilitation.

In summary, our daughter was allowed to be the first victim of this offender. No efforts were made to protect her from this violent and abusive person. It's too late for her. Women continue to fall victim in abusive relationships. The police are powerless to enforce legislation unless bureaucrats put more emphasis on victim issues. Our justice system has to change. Victims have been forgotten for way too long. The time is now for someone to come forward, to ensure Owen does not become another casualty to this horrific crime.



APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

C'EST LE TEMPS D'ÉCOUTER

SEMAINE NATIONALE DE SENSIBILISATION
AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

DU 22 AU 28 AVRIL 2007

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

La présente section du guide contient de nombreuses histoires relatives à des victimes d'actes criminels, chacune d'elle présentant un point de vue différent: le père d'une victime qui élève désormais son petit-fils orphelin, une victime d'exploitation sexuelle subie lorsqu'elle était enfant, une victime de voies de fait ayant participé à un processus de justice alternative, la mère d'une victime ainsi qu'un fournisseur de services ayant fourni de l'aide à une victime d'actes criminels.

Ces histoires personnelles nous permettent d'entendre directement les victimes, leurs familles et ceux qui travaillent avec eux, les incidences des actes criminels sur les personnes, les familles, les collectivités et la société. Elles montrent également comment les victimes participent au système de justice pénal et œuvrent au sein des organismes qui leur offrent des services.

Ces témoignages peuvent servir pendant la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels ou tout au long de l'année, aux fins suivantes :

- rendre compte de l'expérience des victimes dans des courriers des lecteurs ou des articles destinés aux médias;
- publier des histoires dans les bulletins de votre organisme ou d'autres publications;
- citer des anecdotes dans des discours et des exposés traitant des problèmes de victimes;
- seconder les efforts de recrutement de bénévoles pour les services d'aide aux victimes.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

PARENTS D'UNE VICTIME DE LA CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ AYANT CAUSÉ LA MORT

Mon conjoint, Peter, et moi vivons dans un secteur rural appelé Glade, juste à l'extérieur de Castlegar, en Colombie-Britannique. Notre fille a perdu la vie dans un horrible accident de voiture le 29 janvier 2005 à Calgary, en Alberta. La date de l'audience de détermination de la peine a été fixée au 29 juin 2006, à la Cour du Banc de la Reine, à Calgary (Alberta). Penny, des Services d'aide aux victimes, nous avait informé au début de l'année 2006, qu'il nous était possible d'obtenir l'aide de Mary Anne et du Programme d'aide des tribunaux.

Mary Anne a communiqué avec nous au printemps 2006 et nous a expliqué les services offerts par le Programme d'aide des tribunaux. Elle nous a demandé si nous aimerions avoir un travailleur social avec nous lors de l'audience de détermination de la peine. Nous avons accepté immédiatement, parce que le processus était tout simplement trop difficile à comprendre à partir de notre domicile dans le secteur Glade. Nous avons l'esprit beaucoup plus tranquille à l'idée que deux personnes à Calgary seraient présentes pour nous aider et nous orienter.

De plus, au cours de ce premier contact, Mary Anne nous a décrit les procédures de l'audience présentencielle et nous a expliqué que la détermination de la peine, par le juge, pourrait avoir lieu le même jour, mais qu'elle pourrait aussi être prononcée jusqu'à trois semaines plus tard. Grâce à Mary Anne, cette information nous a aidé à comprendre que le processus pourrait être plus long que nous l'avions prévu, étant donné que nous avions à voyager une distance relativement importante pour y être.

La question du logement était très importante pour nous. Notre fils et sa femme allaient nous rejoindre en provenance de Vancouver, alors il était important que nous soyons ensemble et installés confortablement. Mary Anne nous a donné le numéro de téléphone d'un merveilleux hôtel qui offrait des tarifs excellents et qui était très propre et accueillant. En outre, l'hôtel était situé à une distance de marche de la Cour du Banc de la Reine.

Le matin du 29 juin 2006, Mary, une travailleuse sociale du Programme de soutien judiciaire, nous attendait à la Cour. Elle nous a accueillis et nous a montré où aller. Son calme, sa présence et sa compassion nous ont mis à l'aise. Elle nous a donné de l'information sur ce qui allait se passer et s'est assise avec nous pendant toute la durée du processus. Chaque fois que nous avions une question ou une préoccupation à soulever, elle nous fournissait rapidement une réponse. De par son attitude, nous avons pu constater à quel point elle avait confiance dans notre système de justice, et nous nous sommes, par le fait même, sentis plus en confiance.

Mary Anne était également avec nous la plupart du temps. Elle était une excellente agente de liaison entre nous et le poursuivant, John. Mon mari Peter voulait que le juge et le tribunal visionnent une courte bande vidéo de notre fille Kim. Après une discussion portant sur ce qui est habituellement admis au tribunal, Mary Anne a appuyé la demande de Peter et a assuré la liaison avec le poursuivant qui a ensuite obtenu la permission du juge de montrer notre vidéo. Nous voulions absolument présenter notre fille, qui était un être humain aimé et valorisé. Grâce à cette vidéo, on a pu donner à Kim un visage et une présence dans la salle d'audience. Nous estimions que Kim avait le droit d'être vue comme une entité humaine valorisée au cours du processus judiciaire.

De plus, Mary Anne et Mary étaient là pour nous expliquer comment et quand la lecture de nos déclarations de victime auraient lieu et pour nous appuyer dans le cadre de cette épreuve. Cela a été toute une épreuve – lire nos sentiments bruts à voix haute dans une salle d'audience. De plus, nous voulions que la déclaration de l'oncle de Kim soit lue également et nous avons demandé à Mary Anne si elle voulait bien la lire, et elle a accepté.

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

Après une journée complète au tribunal le jeudi, le juge a demandé que la détermination de la peine soit prononcée à la première heure le lendemain matin. Mary Anne et Mary nous ont demandé si nous voulions qu'elles soient présentes le vendredi. Et nous avons accepté sans hésiter. Finalement, nous aurions la chance de ne pas avoir à attendre trois semaines pour que la détermination de la peine soit prononcée. Quel soulagement.

Peter et moi, ainsi que notre fils Stephen et sa conjointe, Anna, avons grandement apprécié le Programme d'aide des tribunaux. C'est grâce à Mary Anne et à Mary que nous sommes revenus du tribunal avec le sentiment d'y avoir été représentés et d'avoir été renseignés sur les procédures judiciaires. Grâce à ce programme, nous avons senti que nous avions à nos côtés « une famille » qui avait nos intérêts à cœur. Elles ont fait preuve de compassion et d'empathie, mais n'ont pas été envahissantes pour autant. Quel merveilleux équilibre chez les personnes qui appuient d'autres êtres humains et les aident à surmonter des moments traumatisants. Les intervenants du Programme d'aide des tribunaux ont su reconnaître nos besoins et y répondre pendant cette période difficile. Nous ne pourrons jamais les remercier suffisamment. Notre système de justice a de quoi être fier de fournir le programme d'aide des tribunaux aux personnes et aux familles qui sont victimes de telles tragédies.

Louise

HOMME ADULTE VICTIME D'ABUS SEXUELS PENDANT SON ENFANCE

Le présent témoignage résume les mauvais traitements que j'ai subis lorsque j'étais enfant et décrit le long trajet que j'ai emprunté pour sortir d'un état de corps et d'esprit qui semblait sans espoir. J'espère que le fait de partager l'enfer que j'ai vécu et mon long processus de rétablissement permettront de rappeler combien chaque vie est précieuse et vaut la peine d'être sauvée.

Je suis un homme de 47 ans. Je suis né et j'ai grandi à Cornwall, en Ontario, avec mes parents et mes deux frères, un de quatre ans mon aîné et l'autre de quatre ans mon cadet. Il ne me reste qu'un frère aujourd'hui.

Mon enfance pourrait se résumer par une série de malchances et de mauvais traitements. Je n'ai aucun bon souvenir de ces années. En rétrospective, les malchances ont été toutes aussi toxiques pour ma croissance personnelle que les mauvais traitements que j'ai subis. Voici une liste des événements qui ont mené à la métamorphose d'un enfant en un jeune adolescent très perturbé :

- 1) Ma naissance a été difficile. Je pesais environ 12 livres, j'allais mourir et le médecin a dû casser mon épaule, ce qui a causé une paralysie radiculaire supérieure (force et mobilité restreintes de l'épaule et différence de taille). Malchance.
- 2) Mon père était un alcoolique et un homme stressé et violent. Il était violent verbalement et nous battait à l'occasion (ma mère, mon frère aîné et moi). Lorsque j'avais quatre ans, mon père a battu mon frère aîné si violemment devant mes yeux qu'il est parti, par crainte de tuer l'un d'entre nous. Lorsque j'avais cinq ans, mon père a voulu revenir parmi nous et il a battu ma mère devant moi alors qu'il était en état d'ébriété et enragé. Mon père est parti pour de bon lorsque j'avais cinq ans. Des abus, encore des abus.

- 3) Lorsque j'avais sept ans, ma mère, mes deux frères et moi vivions en bas de chez mes grands-parents. Mon oncle venait me garder et a commencé à me faire subir des abus sexuels. Cela a duré pendant un an. Je me suis senti abandonné lorsque les abus ont cessé.
- 4) Ma mère a rencontré un homme et s'est remariée lorsque j'avais neuf ans. Malchance : je sais maintenant que je me suis senti abandonné par le seul parent qui a démontré de l'affection à mon égard.
- 5) Lorsque j'avais 13 ans, je suis déménagé avec mon père et sa femme. Comme il était toujours alcoolique, il m'a fait subir d'autres mauvais traitements et m'a battu régulièrement. À cette époque, un homme plus âgé s'est lié d'amitié avec moi et a ensuite commencé à me faire subir des sévices sexuels – une expérience qui a duré cinq ans.

À l'âge de 15 ans, la seule façon dont je pouvais être sûr de moi était par le sexe, et le seul moyen d'apaiser la crainte et le sentiment de terreur que j'éprouvais était de consommer de l'alcool et des drogues. C'est à cette époque que j'ai commencé à haïr les autres, et à rêver de vengeance (sur mon père et sur la société en général). Curieusement, je demeurais rarement assez longtemps à un endroit pour que quiconque se rende compte de mes problèmes, et ma façade était assez solide – je souriais et j'étais un bon travailleur qui faisait preuve d'intelligence. Le plus triste dans tout cela c'est qu'il m'a fallu 30 ans pour commencer à ressentir les effets de ces sévices et c'est arrivé lorsque j'ai finalement réalisé que le fait de simplement survivre n'était plus endurable. Miraculeusement, je n'ai aucun regret aujourd'hui.

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

Au cours de l'été 2003, j'ai abandonné ma famille (ma femme et mes trois enfants) et je me suis présenté à l'hôpital après avoir poussé comme un animal blessé de longs cris plaintifs de façon incontrôlable, pendant ce qui m'a semblé être des heures. On m'a placé en cure de désintoxication, puis dans un programme de réadaptation. J'étais prêt à faire face à mon enfance. Lorsque je me suis senti prêt, mon thérapeute a proposé que je visite les services d'accueil du Projet pour les hommes, à Ottawa. Après avoir livré mon témoignage à cœur ouvert, j'ai rencontré Sarah. Elle semblait connaître et comprendre l'état dans lequel je me trouvais. L'enfant de cinq ans en moi a finalement eu droit à une oreille attentive et à de la compassion. Pendant un an, j'ai participé aux séances hebdomadaires du Projet pour les hommes et j'ai ressenti ma peur, ma terreur, la pitié que j'éprouvais pour moi, ma victimisation, mon anxiété et mon angoisse, mon manque d'estime de soi et de confiance en moi, ma haine et mon ressentiment, ma tristesse – et la chose la plus effrayante – ma rage.

J'ai été véritablement béni au cours des dernières années puisque j'ai pu participer activement à un programme en 12 étapes, suivre davantage de séances de thérapie et participer à des weekends de traitement portant sur le syndrome du stress posttraumatique. J'ai également pris des cours de relations humaines qui mettent l'accent sur la relaxation, la visualisation et la pensée positive. J'ai également appris beaucoup en lisant des auteurs comme Emmet Fox, Eric Fromm, C. J. Jung et une multitude d'autres. Le processus est lent et graduel, mais représente un beau geste d'amour envers soi.

À mon avis, l'information est la clé qui permettra d'accroître la sensibilisation du public à l'égard de la victimisation sexuelle des hommes et du potentiel de rétablissement. Je crois également que les écoles primaires et secondaires devraient offrir une formation en relations humaines, dans le cadre de laquelle les élèves tiendraient des discussions sur leurs émotions et les masques. Il faut jeter les bases de la guérison le plus tôt possible. Tout le monde a besoin d'entendre ces messages, et de savoir vers qui se tourner en cas d'urgence.

Raymond

À LA DÉFENSE DES VICTIMES

Victimes ou survivantes?

Relation entre les professionnels et les femmes victimes de violence familiale

Parmi les interventions qui ont lieu à la maison de transition en Nouvelle-Écosse, notre façon de percevoir les femmes victimes de violence familiale comme victimes ou survivantes joue un rôle déterminant dans le travail que nous accomplissons ensemble.

En 1996, en tant que mère monoparentale, retournant à l'université pour terminer un grade de premier cycle en études de la condition féminine et en sociologie, j'ai présenté une demande d'emploi à la maison Chrysalis. La maison Chrysalis est une maison de transition et de services d'approche pour les femmes violentées et leurs enfants, à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Je voulais en apprendre davantage sur mes propres expériences et sur celles de mes amies, sur ce que cela représente d'être une femme qui doit négocier des relations intimes qui, loin d'être idéales sont, plus souvent qu'autrement, dangereuses et dégradantes.

J'ai travaillé pendant dix ans à fournir des services de première ligne aux femmes, je les ai défendues et j'ai pris part aux services d'approche mis en place pour les femmes dans un milieu rural. Maintenant, j'occupe le poste de directrice exécutive de la maison Chrysalis. Mes expériences comme professionnelle m'ont permis de vérifier ce que j'avais appris de mes amis et de mes connaissances. Qui plus est, les femmes qui sont devenues des expertes de l'analyse des réalités de leur propre vie, m'ont obligé à remettre en question et même à rejeter certaines de mes croyances.

En entrant dans ce monde, je savais bien qu'en tant que femme, j'étais vulnérable dans ma vie quotidienne; plus vulnérable à la violence en général et plus vulnérable à la pauvreté. Je savais également que j'avais un certain pouvoir, mais que ce pouvoir se retournait souvent contre moi. D'ailleurs, il n'est pas rare que les femmes qui s'affirment et qui défient le « statu quo » soient perçues comme des fauteuses de trouble, plutôt que comme des personnes qui savent se défendre. Parce que j'ai souvent été ferme dans mes opinions, cela m'a valu de me faire étiqueter ou de me faire traiter de noms, au lieu de mettre en valeur mes compétences et mes capacités. Nombreuses sont les femmes avec qui je travaille qui m'ont dit vivre les mêmes choses. Certaines des personnes qui leur donne cette impression sont les professionnels qu'elles ont décidé de consulter pour se faire aider.

Au lieu d'être prises au sérieux lorsqu'elles parlent de la meilleure façon de faire face à une relation de violence, les femmes se retrouvent souvent devant des fournisseurs de service qui ont l'air de dire « nous en savons plus que toi ». N'importe quel professionnel qui travaille auprès des femmes violentées peut vous réciter les raisons qui font que les femmes restent dans de telles situations : insécurité financière, peur, sentiment que les enfants ont besoin de leur père et sens des responsabilités. Lorsque nous rencontrons une femme qui dit avoir choisi de demeurer dans cette relation pour certaines de ces raisons ou pour toutes ces raisons, faisons-nous bien notre travail lorsque nous lui envoyons le message que sa décision est basée sur des faits, et qu'il ne s'agit pas d'une erreur de jugement de sa part? La percevons-nous comme une victime qui a besoin de protection et de conseils, ou comme une femme qui fonde ses décisions sur son expérience et ses connaissances?

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

Trop souvent, nous la percevons comme une victime, pas comme une survivante. La percevoir comme une survivante signifie-t-il que nous ne devrions pas lui offrir notre soutien ou notre sécurité? Absolument pas. Les femmes qui savent ce que cela signifie d'être exploitées et violentées ont besoin de savoir qu'elles comptent pour nous. Comme me l'a dit un jour une femme, « j'ai besoin de savoir que vous vous souciez suffisamment de moi pour écouter ce que je dis, et non pas pour écouter ce que vous pensez que je dis. »

Peu importe la terminologie que nous utilisons pour faire référence à ces femmes qui viennent à nous pour obtenir de l'information ou du soutien, nous devons apprendre non seulement à prendre leurs expériences au sérieux, mais aussi à leur laisser savoir que nous comprenons ce qu'elles nous disent. Nous devons les traiter de manière à respecter leurs désirs.

À certains moments, en tant que fournisseurs de services, nous devons leur accorder une protection qui ne répondra pas nécessairement aux désirs de ces femmes, et ce, en raison d'exigences de nature législative ou liées à la sécurité. Je crois que si nous agissons de manière à respecter les désirs de ces femmes, et si nous leur expliquons le processus et les motifs de nos suggestions et de nos décisions à chaque étape, ces femmes comprendront mieux les décisions, parfois difficiles, que nous devons prendre. La façon dont nous abordons ces situations est extrêmement importante si nous voulons vraiment entendre la voix de ces femmes. En tant que fournisseurs de services, nous devons toujours nous demander si nous respectons les connaissances qu'ont les femmes à propos de leur propre vie.

Si, en tant que fournisseur de service, je m'occupe d'une femme qui obtient des services d'un autre organisme en raison de dispositions législatives ou de préoccupations en matière de sécurité, le fait que je lui donne la possibilité de prendre part aux discussions que j'aies avec les autres fournisseurs de service, lui permet de faire connaître son histoire. Lorsque nous portons attention à ce qu'elles disent et que notre attitude dépasse les frontières de la perception, nous leur envoyons le message qu'elles jouent un rôle important dans le dénouement de leur propre situation. Elles deviennent des femmes qui en habilitent d'autres, parce qu'elles savent qu'on accorde de la valeur à leurs expériences et qu'elles ont la capacité de changer leur propre vie.

Rhonda Fraser, directrice exécutive, maison Chrysalis

RÉCIT D'UNE MÈRE DONT LA FILLE A ÉTÉ VICTIME D'UNE AGRESSION SEXUELLE

En décembre 2001, ma fille a presque perdu la vie après avoir été victime de sévices physiques et sexuels. Elle est devenue victime de mon conjoint de l'époque. Je me souviens que j'étais assise dans la salle d'urgence pendant que ma fille subissait une intervention chirurgicale qui allait lui sauver la vie. Par la suite, pendant qu'elle était aux soins intensifs, je feuilletais une brochure énonçant toutes les caractéristiques physiques et émotionnelles qui pourraient indiquer que votre enfant est victime d'abus, et je me blâmais de ne pas avoir vu les signes. Comment avais-je pu être aussi aveugle? On ne s'imagine jamais qu'une telle chose puisse arriver à une enfant d'un si jeune âge, une enfant qui allait bientôt avoir deux ans. Elle était étendue là avec une sonde d'alimentation, deux perforations à l'intestin, dans un coma provoqué, en train de subir une colposcopie qui a permis de confirmer que son vagin avait été pénétré. Une multitude de personnes gravitaient autour de moi : le personnel de l'hôpital, des psychologues, des travailleurs sociaux, des policiers, et les membres de ma famille. Tous essayaient de comprendre ce qui s'était passé, et réitéraient le fait qu'il est possible qu'une enfant de cet âge soit victime de sévices sexuels.

En quelques heures à peine, les médias ont eu vent de l'histoire et une véritable chasse à l'homme a été organisée dans toute la ville pour trouver l'auteur du crime. L'histoire a touché la vie de nombreux habitants de Calgary parce que tout cela s'est passé quelques temps avant Noël. La chambre d'hôpital de Vanessa était inondée d'animaux en peluche et de cartes de souhaits dans lesquelles on indiquait à ma fille qu'elle s'en sortirait à temps pour Noël.

La lumière au bout du tunnel, pour moi, a été les services d'aide aux victimes. Mary Anne m'a pris sous son aile, m'a tenu la main et n'a jamais porté de jugement sur ma situation. Elle m'a clairement expliqué l'importance de remplir une déclaration de victime, et m'a indiqué toutes les formules à remplir pour obtenir, de la part du gouvernement, un dédommagement pécuniaire pour les victimes d'actes criminels. Mary Anne a toujours gardé contact avec le bureau

des poursuivants de la Couronne et nous téléphonait pour nous faire part des dates de parution au tribunal. Elle était toujours là à nous attendre au tribunal lorsque nous arrivions. C'était rassurant de s'asseoir à côté d'une personne portant le manteau des Services d'aide aux victimes de la police de Calgary, et de savoir qu'il y avait quelqu'un pour nous appuyer, ma famille et moi. Elle nous indiquait toujours où se trouvait le délinquant, et, le cas échéant, nous faisait part de tous ses déplacements dans le système de justice. Elle était prête à répondre à toutes les questions des membres de ma famille qui étaient sous le choc qu'une telle chose puisse arriver à une personne si innocente et précieuse. J'estime qu'il faut être une personne bien spéciale pour vivre jour après jour de tels processus judiciaires et écouter tout ce que ces délinquants ont fait. Pour des personnes qui n'ont jamais vu ou vécu de mauvais traitements, il est très déconcertant d'apprendre qu'il existe effectivement des personnes qui posent de tels gestes. Je ne peux imaginer passer au travers d'un tel processus seule, et d'être privée de la présence de quelqu'un comme Mary Anne. Son appui a été phénoménal. Je ne changerais absolument rien au programme d'aide des tribunaux mis en place.

Au fil des ans, les souvenirs ne semblent jamais s'estomper, mais on réapprend peu à peu à vivre, et je sais que quelque part, j'ai une petite fille spéciale qui a besoin que je sois forte.

Le délinquant a la chance d'avoir un sentiment de clôture : une fois que sa peine est purgée, il peut recommencer à neuf. Mais les victimes doivent toujours continuer à vivre avec les répercussions des gestes horribles posés par le délinquant et essayer de comprendre ces gestes et de vivre avec pour le reste de leur vie. Je me sens rassurée d'avoir gardé contact avec Mary Anne depuis toutes ces années et je sais qu'elle n'a pas directement vécu mon expérience malheureuse, mais qu'elle sait faire preuve de compassion et de compréhension à l'égard des moments difficiles que nous avons eu à surmonter.

LA MÈRE D'UNE VICTIME D'HOMICIDE

Une autre étape

Un des membres du Groupe d'aide aux victimes d'homicide et moi avons participé à une conférence sur la justice réparatrice à Hull (Québec) vers la fin du mois de novembre 2002. Nous y avons rencontré Roy, qui est le coordonnateur de l'organisation OptionVie, à Edmonton. Quelques semaines plus tard, quatre d'entre nous étions invités à participer à une rencontre que Roy tenait tous les mois avec des condamnés à perpétuité qui se préparaient pour la libération conditionnelle. Voici le récit de cette rencontre.

Je sais que cette rencontre est quelque chose que je n'aurais jamais pu faire au début de cette longue épreuve qui a suivi le meurtre de mon fils en 1994. Nous avions peur en entrant dans la petite salle répugnante d'un ancien immeuble du centre-ville. Je m'étais imaginé une bande de monstres et je n'étais pas prêt à regarder en face 14 condamnés à perpétuité qui semblaient tout aussi perdus que nous l'étions. Ils étaient venus avec leur agent de libération conditionnelle, avec des travailleurs sur le terrain et des membres de la société John Howard, ainsi que des amis qui les avaient appuyés et aidés à se sentir à nouveau humains. Bon nombre d'entre eux ne s'étaient pas sentis humains depuis de nombreuses années.

J'ai appris ce soir-là que le travail de Roy représentait la différence entre l'espoir et le désespoir, alors qu'il tentait de nous transmettre des leçons profondes sur les choix que l'on fait dans la vie. Nous avions devant nous des gens brisés qui, au fond d'eux-mêmes, tentaient de trouver la paix.

Un par un, autour du cercle, ils ont parlé de leur crime et de la durée de leur peine. Ils n'ont fait preuve d'aucune retenue. Certains ont pleuré, d'autres n'ont même pas été capables de prononcer un mot ou même de regarder ailleurs qu'au plancher. Nous avons rapidement compris une chose au début de la soirée : nous n'étions pas les seuls à souffrir. Pendant que ces personnes parlaient, certaines nous ont dit qui était leur victime, d'autres ont mentionné les circonstances de leur crime, et nous avons attendu notre tour de parler. Nous leur avons parlé de la douleur que nos familles avaient ressentie depuis la perte de nos êtres chers, et la mesure dans laquelle les meurtres avaient changé nos vies. Nous leur avons dit que nous aussi nous voulions reprendre nos vies, mais que nous ne pourrions probablement jamais oublier.

Nous avons pris une pausecafé et avons discuté avec certains des condamnés à perpétuité. Nous avons appris que la plupart d'entre eux étaient terrifiés à l'idée de retourner au sein d'une société et d'une collectivité qui ne les accepterait pas même une fois qu'ils auraient purgé leur peine, et ils en étaient très conscients. Un homme a indiqué qu'un seul moment de haine, qu'un éclair de colère avait ruiné toute sa vie et qu'il avait entraîné bien des gens dans son sillon. Bon nombre d'entre eux estimaient que le point tournant pour eux serait de rencontrer les familles de leur victime et d'admettre leurs remords aux personnes qu'ils ont blessées si profondément. Ils étaient tous conscients du fait qu'ils n'avaient pas seulement enlevé la vie à un autre être humain mais qu'ils avaient par le fait même anéanti la vie des membres de leur famille – des mères, des pères, des frères et des sœurs, et des êtres chers. Ils n'avaient aucune excuse à présenter pour le tournant qu'avait pris leur vie; ils acceptaient la responsabilité de leurs actes et souhaitaient sincèrement que les choses se soient passées différemment.

Un des détenus nous a affirmé qu'après avoir purgé 15 années de sa peine, il est retourné chez lui dans le Nord et il a visité la tombe de l'ami qu'il avait tué alors qu'il avait 17 ans. Pour lui, c'était là le début de sa propre guérison. Un grand costaud a éclaté en sanglots en nous racontant qu'il a été incapable de se regarder dans un miroir pendant ses quatre premières années en prison. Une femme nous a raconté qu'elle avait tué sa fille de trois ans, et a parlé du jour où les autorités lui ont enlevé ses deux autres enfants. Elle craint de ne jamais pouvoir les revoir.

C'était une soirée empreinte de chagrin, une occasion d'échanger et d'essayer de comprendre. C'est à ce moment que j'ai ressenti pour la première fois un sentiment de pardon. Les tragédies qui avaient chamboulé nos vies étaient devenues ce soir-là des points tournants alors que nous étions assis avec des meurtriers autres que ceux qui avaient tué nos êtres chers. Ils ont été très réalistes et nous avons senti que l'expérience avait été très difficile et douloureuse pour eux aussi.

Je ne suis pas prêt d'oublier les sanglots de certains de ces détenus. Ils nous ont remerciés de nous être déplacés et comme la soirée tirait à sa fin, plusieurs condamnés à perpétuité se sont approchés de nous pour nous offrir des accolades et nous inviter à revenir. Je me suis alors demandé pourquoi j'avais eu si peur de rencontrer ces personnes. Ce sont des personnes qui ont fait des choix terribles dans leur vie. La plupart d'entre eux sont sincèrement désolés pour la direction qu'a prise leur vie après avoir commis ces actes et pour la douleur qu'ils ont causée à de nombreuses familles.

Toutes les personnes présentes ont guéri un peu ce soir-là, et à la fin, je savais que je garderais ces accolades en mémoire pendant très longtemps.

Nous nous sommes rencontrés un an plus tard, et cette fois-ci, j'ai trouvé plus facile d'entrer dans la salle. La plupart des condamnés à perpétuité étaient à différentes étapes de leur peine d'emprisonnement à vie et les émotions étaient à fleur de peau. Cette fois-ci, 11 d'entre eux nous attendaient, mais lorsque nous nous sommes approchés de l'immeuble, Roy discutait avec une grande femme blonde escortée par deux hommes. En prenant soin de ne pas croiser notre regard, elle est rapidement sortie de la salle et n'est jamais revenue. Roy nous a expliqué que la femme avait exprimé l'intérêt de rencontrer certaines des victimes, mais qu'à la dernière minute, elle avait eu peur et avait voulu partir. Cette femme avait déjà purgé 17 ans de sa peine d'emprisonnement.

Au moment où nous sommes entrés, nous avons reconnu plusieurs des condamnés à perpétuité qui étaient présents l'année précédente. Un homme imposant, qui avait tué sa conjointe de fait et son amant plusieurs années auparavant, a demandé à avoir la pierre qui circulait dans la salle. Il n'avait pas été capable de prononcer un mot l'année précédente puisque chacune de ses sombres et tristes pensées l'en empêchaient. Cette fois-ci, il a commencé par nous remercier d'être présents cette année encore et de l'avoir aidé à assumer la responsabilité de son crime. Il me rappelait un volcan faisant éruption pour la première fois, faisant ressortir le rochers et la gratitude envers les membres du Groupe d'aide aux victimes d'homicide qui étaient présents dans la salle.

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

Un Autochtone aux yeux bleus, assis au centre d'un vieux divan, était tranquille et a raté son tour de parler avant que la soirée ne se termine – soit par crainte ou par honte. Nous n'avons rien entendu au sujet de son crime ce soir-là. Il portait un veston à franges en peau de chevreuil et des mocassins en peau de serpent qu'il avait confectionné lui-même en prison pendant qu'il purgeait sa peine d'emprisonnement à vie.

J'étais plus à l'aise cette fois-ci. Je sais maintenant qu'ils ne sont pas les monstres que j'avais envisagés avant d'entrer dans la salle un an plus tôt. Ce sont des âmes en peine qui se sentaient moins qu'humains maintenant qu'ils faisaient face à des victimes autres que les leurs.

Je suis ressorti avec un sentiment d'espoir – pour eux et pour moi.

Jane
Société de soutien aux victimes d'homicide
Edmonton, Alberta

UNE AGENTE RÉGIONALE DES COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

Envisager le pardon

En tant qu'agente régionale des communications de la Commission nationale des libérations conditionnelles à Moncton, au N.B., je travaille auprès de victimes d'actes criminels, souvent pendant des années. Je les informe de ce qui se passe dans la vie des délinquants et des occasions qu'elles auront de parler des répercussions qu'a eu l'acte criminel sur leur vie.

Parmi tous les cas que j'ai traités au cours des années, un cas en particulier me revient souvent à l'esprit.

En 1991, Léa* n'était qu'une petite fille lorsque sa sœur aînée a été victime d'un meurtre. Un couple marié a été condamné et emprisonné pour ce crime. Même si Léa connaissait quelques faits sur le meurtre de sa sœur, elle a eu l'impression qu'au fil des ans, ses parents et le système de justice lui ont caché beaucoup d'informations. Puisque l'homme et la femme avaient plaidé coupables et qu'il n'y avait pas eu de procès, elle n'était pas au courant de toutes les circonstances qui entouraient le meurtre. Léa a grandi avec de profonds sentiments de colère et d'amertume.

En 2001, Léa s'est inscrite à titre de victime auprès de la Commission nationale des libérations conditionnelles, ce qui signifiait qu'elle pouvait maintenant recevoir de l'information sur les prochaines audiences de libération conditionnelle des deux délinquants, qu'elle pouvait y assister et y présenter une déclaration. Le programme prévoit maintenant, grâce au Fonds d'aide aux victimes, que le gouvernement fédéral paie les frais de déplacement des victimes qui assistent aux audiences.

L'homme qui a commis le meurtre de la sœur de Léa est mort en prison. Lorsqu'est venu le temps de l'audience de libération conditionnelle de la femme, Léa a demandé l'autorisation d'observer et de présenter une déclaration.

J'ai pris les dispositions nécessaires pour que Léa, sa mère et son beau-père puissent assister à l'audience. Ils ont fait un voyage de plusieurs heures en voiture pour se rendre à l'établissement où avait lieu l'audience. Nous avons eu plusieurs conversations avant la tenue de l'audience. La mère de Léa ne voulait pas lire de déclaration. Par contre, Léa tenait à participer.

Le jour de l'audience, j'ai rencontré la famille. Au cours de notre discussion avant l'audience, Léa a affirmé catégoriquement qu'elle voulait que la femme reste en prison. Elle a formulé plusieurs commentaires empreints de colère. Nous nous sommes rendus à l'audience, et Léa a présenté sa déclaration au début du processus.

À la suite de l'entrevue prévue dans le cadre de l'audience de libération conditionnelle, Léa a fait part de son opinion à l'égard du processus. Son attitude avait changé de façon frappante. Souvent, au cours des audiences de libération conditionnelle, les familles obtiennent des renseignements qu'elles ne possédaient pas auparavant, surtout dans les cas où les délinquants ont plaidé coupables et où il n'y a pas eu de procès. Léa a appris des détails sur la relation entre les deux délinquants. Elle a pu voir l'être humain derrière l'auteure d'un crime horrible. Elle a commencé à comprendre comment la femme avait elle-même souffert des mauvais traitements infligés par son mari et elle a pu constater les limites des compétences intellectuelles de celle-ci.

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

Inopinément, après l'audience, Léa a demandé à rencontrer la femme. Elle désirait absolument dire à cette femme que, même si toute sa vie avait été éclipsée par le meurtre de sa sœur, elle voulait lui pardonner.

C'était la première fois qu'une victime me demandait d'organiser une rencontre avec un délinquant. Parfois, il faut savoir saisir une occasion. J'ai consulté l'agent de liaison auprès des victimes à l'Établissement Nova pour femmes, la prison pour femmes à Truro, en N.-É., et avec l'accord de la délinquante, la rencontre a eu lieu immédiatement après l'audience.

En présence de sa mère et de son beau-père, Léa a parlé avec la femme qui a tué sa sœur. Léa a dit à la femme qu'elle lui pardonnait. Elle lui a offert ses vœux de réussite lorsqu'elle obtiendrait sa libération conditionnelle totale. Elles se sont embrassées.

La délinquante est une artiste. Le portrait qu'elle a peint d'une femme noire, comme elle, est accroché dans la chapelle de l'établissement où a eu lieu la rencontre. Pendant la rencontre, les deux femmes ont discuté de la toile et de ce qu'elle représentait pour la délinquante. Avant de quitter, Léa a commandé à la femme une toile avec un portrait semblable. Quelques mois après, elle l'a reçue.

Même si la mère de Léa n'a pas été capable d'exprimer ses sentiments à la délinquante, elle a appuyé Léa dans sa démarche. Au cours d'une conversation subséquente que j'ai eue avec elle, la mère de Léa a dit qu'elle pouvait maintenant tourner la page. Elle ne pourra jamais oublier le meurtre de sa fille aînée, mais elle pouvait maintenant l'accepter.

Léa m'a appelée un mois ou deux après l'audience. Elle m'a exprimé à quel point elle était reconnaissante d'avoir eu l'occasion de participer au processus. Elle a affirmé que sa vie avait changé. Elle n'était plus aussi amère; elle était plus heureuse, comme si un poids avait été enlevé de ses épaules. Elle arrivait à mieux fonctionner.

Je m'estime très chanceuse d'avoir été témoin de cette réconciliation et d'avoir pu aider à l'organiser. J'ai été extrêmement touchée par cet événement. Maintenant, je peux affirmer que je sais ce qu'est le pardon.

Flora Ryder, agente régionale des communications, Commission nationale des libérations conditionnelles

*Le nom de la victime a été changé pour protéger son identité.

VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE

Ce qui suit est un résumé de mon expérience en tant que victime d'un crime et de la façon dont l'entretien de face à face avec l'agresseur m'a aidé.

Je suis une femme à l'aube de la retraite et je vis seule, et le fait d'être attaquée par un étranger par une nuit sombre alors que j'essayais de déverrouiller la porte de ma maison, puis d'être forcée à l'intérieur et agressée sexuellement, était plus terrifiant que je ne pourrais l'exprimer. Mais pire encore que l'agression a été le fait d'être amenée à l'urgence par les policiers et de les entendre crier : « Nous avons besoin d'une « trousse de viol » ici. » La raison de mon angoisse était due au fait que je travaillais dans cet hôpital depuis 25 ans et que j'étais connue de tous les membres du personnel. Je n'oublierai jamais la honte que j'ai ressentie après avoir été exposée et traitée comme une criminelle plutôt que comme une victime. Je dois ajouter, cependant, qu'une fois que cette nuit terrifiante a été terminée, la GRC a fait absolument tout son possible pour contribuer à mon rétablissement, et est même allée jusqu'à installer un dispositif de sécurité à ligne directe dans ma maison, et à patrouiller le quartier où j'habite pour s'assurer que j'allais bien.

Le délinquant a finalement été appréhendé, arrêté et condamné à 18 ans de prison. J'ai démissionné de mon poste de secrétaire médicale à l'hôpital et je suis déménagée dans la région de l'Okanagan Sud, où j'ai tenté de recoller les morceaux de ma vie et de recommencer à vivre. Mon passe-temps étant la peinture à l'huile, j'ai loué un studio de 2 000 pieds carrés dans lequel j'ai réussi à retrouver un semblant de vie normale.

Puis, quelques années plus tard, j'ai reçu une lettre des employés du Programme de médiation entre la victime et le délinquant (PMVD), des Initiatives de justice communautaire (IJC), à Langley. Dans cette lettre, ils me demandaient s'ils pouvaient me rendre visite pour discuter de mon agression. Le délinquant avait été référé aux IJC par l'un des facilitateurs d'un programme de traitement en prison auquel il participait. Ce facilitateur estimait qu'il serait bénéfique pour moi de savoir que le délinquant avait accepté la responsabilité des gestes qu'il avait posés et qu'il espérait pouvoir me transmettre une lettre d'excuses. Au début, j'avais d'importantes réserves, mais j'ai ensuite accepté de rencontrer les gens des IJC chez moi afin d'obtenir de plus amples renseignements, tout en me demandant si j'avais pris la bonne décision.

Deux employés du PMVD sont venus chez moi, David et Christie, et n'étaient là que depuis quelques minutes lorsque j'ai réalisé à quel point j'étais chanceuse de les avoir à la maison. Ils ont fait preuve de compassion, de compréhension et de gentillesse pendant qu'ils me présentaient les différentes options qui s'offraient à moi si je décidais de participer, d'une façon quelconque, au PMVD et les étapes qui mèneraient – si je choisisais cette option – à une rencontre avec le prisonnier, qu'ils organiseraient et faciliteraient. J'ai finalement opté pour la rencontre. Ils m'ont préparée en douceur à ce dialogue face-à-face qui se déroulerait à la prison. Une date et une heure ont été fixées pour la tenue de cette rencontre.

Une fois que j'étais installée à mon hôtel, ils sont venus me voir en soirée afin de m'assurer que tout allait bien se passer, et m'ont indiqué qu'ils passeraient me prendre le lendemain pour m'amener à la prison.

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

Nous avons eu l'autorisation d'entrer dans la prison et avons été escortés dans une petite salle de conférence dans la section Administration. Le prisonnier a ensuite été escorté à la salle et s'est assis directement à l'opposé de moi. Voilà le moment que j'appréhendais. Mais j'ai été surprise par son air honteux et contrit. Mes deux merveilleux amis se sont assis à mes côtés et leur seule présence était très réconfortante.

Les questions ont été posées, boîteusement au début, puis de façon plus significative par la suite. Le prisonnier et moi avons commencé à parler ouvertement alors que je l'interrogeais sur les raisons pour lesquelles il m'avait agressée. Au grand étonnement de toutes les personnes présentes, des larmes ont commencé à couler de toutes parts (des larmes de pardon, de repentance et de soulagement). Ce qui avait commencé comme une expérience tendue et terrifiante s'est avérée une rencontre puissante qui – rejetée par de nombreuses personnes – a été validée et justifiée.

J'ai peine à exprimer la différence que j'ai ressentie lorsque David et Christie, puis Sandi, du PMVD, ont pris le temps de m'expliquer toutes les étapes qui mèneraient à la possibilité de clore enfin cet incident traumatique. Non seulement ces personnes et tous les autres intervenants de ce programme m'ont aidé à pardonner et à oublier mes craintes, mais elles sont demeurées en contact avec moi par téléphone, par des visites chez moi et par des courriels au cours des années subséquentes. Elles ne m'ont jamais abandonnée, même après que l'affaire soit close. Leur approche sensible et axée sur la clientèle et leur compréhension de la psychologie complexe m'ont aidée à un point tel que tous les symptômes posttraumatiques qui me terrassaient depuis des années se sont complètement évaporés dans les mois qui ont suivi ma rencontre avec eux.

Le travail qu'ils accomplissent pour les victimes est si spécial. En outre, je crois que ce type de travail est également hautement bénéfique pour la réadaptation du prisonnier, dont le penchant pour la délinquance découle très souvent des mauvais traitements qu'il a lui-même subis par le passé.

Je ne peux parler qu'en bien de cette organisation. J'espère qu'ils pourront continuer à effectuer ce travail pendant de nombreuses années et que le système de justice bénéficiera toujours des services de ces personnes qui ont à cœur les intérêts des victimes (ainsi que des prisonniers), et qui veulent les aider à guérir et à surmonter ces périodes difficiles de leur vie, et à recommencer à vivre.

« Ellen »

Nota : Toute personne intéressée à obtenir une version plus complète d'un témoignage transformant, peut obtenir une copie de l'émission intitulée « Apology », produite par Trish Naylor pour l'émission TAPESTRY de la radio de Radio-Canada.

PÈRE D'UNE VICTIME D'HOMICIDE

Du point de vue d'un père et grandpère

Ma fille Cory a été tuée par son ex-petit ami le 23 avril 2000. Elle avait 20 ans, elle était mère seule et luttait pour se trouver une place en ce monde et pour subvenir aux besoins de son fils de trois ans, Owen. En 1999, elle a vécu pendant quatre mois avec son conjoint de l'époque, Stephen. Il était violent et il a fini par la jeter à la rue. Elle a obtenu une ordonnance de protection, et au début de l'année 2000, nous avons aidé Cory à s'installer dans son propre appartement et nous nous sommes assurés qu'elle habitait dans un environnement sûr, loin de cet homme violent et contrôlant qu'était Stephen.

J'adorais être un grandpapa. Owen nous rendait visite, venait dormir dans la maison de grandmaman et de grandpapa, ou nous allions le garder chez Cory lorsque nos horaires nous le permettaient. Cory adorait amener Owen au club de curling pour regarder grandpapa à l'œuvre. Une des activités favorites de Owen était d'aller faire une promenade dans le camion de grand-papa.

Tout cela a changé au cours du weekend de Pâques de l'an 2000. L'ordonnance de protection avait été modifiée afin de permettre à Stephen d'avoir des contacts avec Cory, mais à l'extérieur de l'appartement de celle-ci. Cette ordonnance n'a jamais été exécutée. Le 22 avril, Cory a téléphoné à Stephen pour lui dire qu'elle retournait à l'école pour obtenir un diplôme en soins infirmiers et que leur relation était terminée. Il n'a pas accepté le fait d'être rejeté et s'est rendu à son appartement le soir du 23 avril, l'a étranglée devant Owen et a ensuite nettoyé les dégâts. Il a ensuite transporté son corps, dans la voiture, l'a placé à côté d'Owen et s'est rendu à un chalet situé à quelques 50 milles de la ville. Là, il a poussé le corps de Cory sous le balcon du chalet. Il a ramené Owen en ville et l'a laissé tout seul, endormi sur le lit de Cory, tôt le matin du 24 avril. Stephen a

été arrêté presque immédiatement après que nous ayons découvert Owen tout seul, vers 8 h 15 ce matin-là. Nous savions que quelque chose clochait lorsque Cory n'est pas venue déposer Owen pour aller travailler le lundi Saint. Stephen a avoué son crime plus tard ce jour-là, et le corps de Cory a été retrouvé à minuit. On l'a ramené en ville le matin du 25 avril. Nous avons immédiatement accueilli Owen dans notre demeure.

Notre premier contact avec les Services d'aide aux victimes de la police de Winnipeg s'est fait par l'entremise de Cindy, une personne que nous avons appelée à maintes reprises au cours de l'année suivante. Elle était toujours là et faisait tout son possible pour nous aider, ne serait-ce que de nous écouter. Elle a toujours fait preuve de compassion à notre égard.

Le processus judiciaire a été bref pour nous, comparativement à d'autres. L'audience de détermination de la peine a eu lieu au cours de l'année qui a suivi le meurtre. À l'époque, le Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Manitoba n'avait pas de travailleurs sociaux chargés des services d'aide aux victimes. Nos contacts avec eux ont été brefs pendant cette période. Les services d'aide des tribunaux ont été très professionnels. Joy a été très serviable et nous a aidé à rédiger nos déclarations de victime. Je n'avais jamais réalisé, avant l'audience de détermination de la peine, à quel point ces déclarations avaient peu d'incidence. Le processus judiciaire porte essentiellement sur le crime commis par le délinquant contre l'État et il est rarement question des répercussions de ce crime sur les victimes. Tous les éléments de preuve que notre fille avait communiqués à son frère ont été jugés inadmissibles, en raison du fait que la victime était décédée. Cette histoire tourmente encore notre fils Bryan à ce jour.

APERÇUS TIRÉS D'EXPÉRIENCES RÉELLES

Notre lutte a commencé après le processus judiciaire. Tous les services de soutien offerts par le système pour aider les victimes à s'adapter à de nouvelles circonstances sans leur être cher nous ont été refusés. On a également refusé à notre petitfils Owen des indemnités en raison du fait que nous avons établi un fonds d'études pour lui. Une commission d'appel a décidé que nous devons utiliser ce fonds pour élever Owen, plutôt que d'économiser en vue de ses études. Sept ans plus tard, nous sommes heureux de ne pas avoir respecté la décision de la commission parce que l'argent serait disparu, et Owen ne pourrait pas subvenir à ses besoins si jamais Marj, mon épouse, ou moi devenions malades ou incapables de nous occuper de lui.

Notre lutte continue. Nous avons fait de notre mieux, par nous-mêmes, pendant les années qui ont précédé l'entrée à l'école de Owen. Nous pensions que si nous tenions le coup, quelqu'un nous viendrait éventuellement en aide. Ce n'est qu'après qu'Owen ait commencé l'école que les gens ont commencé à réaliser combien il était difficile de prendre soin de cet enfant. Il ne faut pas oublier que cet enfant a été attaché dans son siège d'auto à côté du cadavre de sa mère, et qu'il a vu, à travers une craque dans la porte du chalet, Stephen pousser le corps de sa mère sous le balcon du chalet. Je crois sincèrement qu'à un moment donné pendant cette nuit-là, Owen a couru un grave danger, mais que quelque chose a empêché Stephen de commettre un second crime haineux. Je suis persuadé que l'esprit de Cory était déjà là, à protéger son fils. Nous avons encore besoin de services, pour nous et pour notre petitfils, mais malheureusement, les fonds limités destinés aux services de consultation ont déjà fait l'objet de réductions budgétaires. Nos deux carrières étant devenues précaires, le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est taxant de devoir payer pour ces services de notre poche. Les pertes de revenu et les dépenses payées de notre poche au cours des sept dernières années ont dépassé les

250 000 \$. Et ce n'est toujours pas terminé. Nous aurons besoin de plus en plus de soutien au fur et à mesure que nous vieillirons. J'avais 48 ans lorsque Cory est décédé, et je croyais pouvoir tenir le coup jusqu'à ce que j'aie 60 ans et qu'Owen ait 16 ans. Aujourd'hui, je me rends compte, à l'aube de mon 55^e anniversaire, que mon niveau d'énergie a beaucoup diminué. J'aimerais tellement pouvoir reprendre mon rôle de grandpère ne serait-ce que pour une journée. Comme on a récemment découvert qu'Owen était atteint du syndrome de stress posttraumatique, et que le pronostic est un traitement à long terme qui se poursuivra jusqu'à l'âge adulte, je me demande d'où nous tirerons les fonds pour fournir des soins à cet enfant. Je prie pour qu'il ne soit pas une autre victime d'un système qui met principalement l'accent sur la réadaptation du délinquant, plutôt que sur celle de la victime.

En conclusion, notre fille a été la première victime de ce délinquant. Aucun effort n'a été déployé pour la protéger de cette personne violente. Il est trop tard pour elle. Les femmes continuent de tomber chaque jour sous l'emprise d'hommes violents. La police ne peut pas appliquer la loi tant que les bureaucrates ne mettent davantage l'accent sur les questions liées aux victimes. Notre système de justice doit changer. Les victimes ont vécu trop longtemps dans l'oubli. Le temps est venu d'aller de l'avant et de s'assurer qu'Owen ne devienne pas une autre victime de ce crime terrible.

